

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois, à sa séance ordinaire du 15 août 2023 à 19h30 étudiera les demandes de dérogation mineure relative aux immeubles suivants :

Propriété de Monsieur Jean René Parent, lot 4 767 996, située sur le chemin Jeanne, Notre-Dame-des-Bois.

Si elle est acceptée en totalité, cette dérogation mineure permettra un lot avec une façade inférieur à 50 m soit à 43,26m à la vente d'une portion de rue le lot 4 964 981 afin de régulariser les deux bâtiments qui sont non conforme à la réglementation.

Propriété de Monsieur Luc Gervais, lot 4 767 600, située sur la Route 212, Notre-Dame-des-Bois.

Si elle est acceptée en totalité, cette dérogation mineure permettra la construction d'un garage à moins de 12 mètres d'un cadastre de rue dont celle-ci n'a jamais été construite.

Propriété de Monsieur Steve Joubert, lot 4 767 713, située sur le chemin du 39, Notre-Dame-des-Bois.

Si elle est acceptée en totalité, cette dérogation mineure permettra la construction d'un garage annexé à la résidence en marge avant à 11.64 mètres au lieu de 12 mètres de marge avant.

Propriété de Monsieur Mario Ritcher, lot 4 767 654, située sur le chemin Ginette, Notre-Dame-des-Bois.

Si elle est acceptée en totalité, cette dérogation mineure permettra l'agrandissement du bâtiment accessoire qui deviendra un bâtiment principal à 1,34 mètre en marge latérale au lieu de 5 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes, le 15 août 2023 à **19h00**, au lieu ordinaire des séances du conseil, pour ladite assemblée de consultation.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 20 juillet 2023.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 16h et 17h30, le 20 juillet 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^{ème} jour du mois de juillet 2023.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière